

Cahier des charges de l'Appel d'Offres Structurant « Ouvert » 2022 du Cancéropôle Grand Ouest



1. Contexte de l'appel à propositions

Depuis de nombreuses années les Régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire apportent sous diverses formes des financements permettant au CGO de structurer la recherche en cancérologie en faisant émerger des équipes de recherche nouvelles, des plates-formes ou plateaux techniques mutualisés, ou en incitant à des regroupements d'équipes ou de moyens existants afin de générer une plus-value dans le domaine de la recherche en cancérologie.

Ces trois Régions continuent de soutenir la politique scientifique du Cancéropôle orientée vers l'**émergence** de programmes originaux **spécifiques à l'interrégion** Grand Ouest, permettant de valoriser les ressources interrégionales tout en renforçant son image propre, sous la forme de projets, réseaux ou consortiums d'équipes individualisés et sélectionnés chaque année.

Il a donc été décidé de lancer un appel à projets visant à financer **un à deux projets** originaux et ambitieux de nature à faire émerger et à structurer une image spécifique de l'interrégion Grand-Ouest.

Il s'agit d'un appel d'offres spécifique, complémentaire de l'AO interrégional de la Ligue contre le Cancer.

2. Les objectifs de l'appel à propositions

Permettre l'émergence de projets interrégionaux originaux et compétitifs au niveau européen en générant le rapprochement d'équipes de recherche et de cliniciens provenant du tissu régional scientifique (laboratoires des EPST ou équipes labellisées), hospitalier (public ou privé orienté vers l'innovation).

Les projets devront être originaux : les projets ne doivent pas exister ailleurs, et s'ils entrent dans des programmes labellisés « Investissements d'Avenir » ou s'ils impliquent des équipes partenaires de tels programmes, ils devront être des projets spécifiques "cancer" et justifier l'absence de recouvrement de financements. Ils diffèrent des projets présentés dans le cadre des PHRC.

Ils devront porter (ou générer) une spécificité Grand Ouest, et leur capacité à structurer l'image du Grand Ouest dans le domaine de la recherche sur le cancer fera partie des critères de jugement.

Ils devront être capables de motiver, d'agrèger et d'orienter vers le cancer des équipes existantes des trois régions, équipes actuellement impliquées dans des domaines biologiques ou des disciplines autres que le cancer, et de les fédérer au sein de programmes ou de réseaux définis.

3. Le champ de l'appel à propositions

Il s'inscrit autour des 2 champs de recherche suivants :

- **Une ou plusieurs pathologie(s) cancéreuse d'organe définie.**
- **Une approche transversale innovante** reposant sur une ou des cibles moléculaires, de nouveaux outils diagnostiques et pronostiques, ou permettant d'élaborer de nouvelles approches thérapeutiques.

Attention : Les projets devront être réellement orientés en « recherche translationnelle » avec des perspectives dans des délais chiffrables et une stratégie définie.

Ni les essais cliniques, ni les projets de recherche exclusivement fondamentale ne seront considérés dans le champ de cet appel à projets.

4. Modalités de l'appel d'offres

Les projets devront être interrégionaux. Ils pourront impliquer des équipes nouvelles par rapport au Cancéropôle, qui le rejoindront alors. Ils peuvent être transversaux au sein du Cancéropôle, et non nécessairement liés aux réseaux thématiques actuellement définis.

Le montant maximal des crédits accordés ne pourra pas excéder **280 000 € HT** par projet.

5. Critères d'éligibilité

La durée des projets n'excèdera pas 24 mois et les financements pourront être éligibles sur une durée maximum de 3 ans (36 mois). Aucun délai supplémentaire ne pourra être demandé par le porteur au-delà de cette durée.

Cet appel d'offres est ouvert aux équipes du territoire du CGO.

Les projets devront être **structurants** au niveau de l'interrégion, associant des équipes **des 3 Régions constitutives du Cancéropôle** Grand Ouest, ainsi que des plateformes ou plateaux techniques.

Les projets devront être pluridisciplinaires et transversaux, associant des équipes de recherche appartenant à des disciplines différentes, des unités de recherche et/ou d'organismes différents **et / ou** des équipes de recherche clinique.

Les équipes appartiendront à des organismes publics de recherche (EPST, EPIC, ...), des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles), des établissements de santé publics et privés.

Les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures au CGO assureront leur propre financement.

Le porteur de projet, apte à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du programme, devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes.

Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans scientifiques), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats au cours des journées scientifiques du CGO.

Un calendrier de rendu des programmes devra être présenté.

La contribution attendue des différents partenaires sera clairement identifiée avec un échéancier détaillé du déroulement des opérations. Les besoins et les procédures d'accès aux plates-formes devront être identifiés.

Seront pris en compte :

L'excellence de la production scientifique des équipes participantes.

L'originalité du projet, son caractère innovant, la qualité du continuum recherche cognitive/recherche clinique.

L'inscription dans une perspective d'innovation et de transfert des résultats de la recherche vers le malade ¹

Le développement d'un partenariat avec le monde industriel (groupes pharmaceutiques et diagnostiques, start-up de biotechnologie/santé), conduisant à un transfert technologique et à la valorisation des innovations.

6. Evaluation

L'évaluation des projets sera internationale (deux experts) et nationale (un expert n'appartenant pas au CGO). Les recommandations apportées aux experts correspondront aux objectifs de l'appel d'offres structurant.

Le classement des projets se fera en deux étapes :

- 1) Une présélection de plusieurs projets correspondant aux 2 champs de recherche sera réalisée par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO en premier lieu sur la base des expertises scientifiques.
- 2) La direction du CGO présentera les résultats aux Régions et à un collège de trois personnalités extérieures au CGO (sélectionnés sur la base de leur aura scientifique dans le domaine du cancer et de leur expérience de la gestion de la recherche) lors d'une réunion au cours de laquelle les porteurs de projet présélectionnés seront audités. Les projets seront classés à l'aune des critères de la politique interrégionale.

Le nombre total de projets retenus dépendra du montant apporté par les Régions. Il est acquis que si le montant total est insuffisant pour financer les **deux** premiers projets classés, on réduira le nombre de projets mais on ne diminuera pas le montant alloué à chaque projet.

Les décisions finales seront prises en début d'année 2023, lors des Commissions Permanentes des Régions qui informeront les organismes gestionnaires désignés dans le dossier.

¹ *La recherche translationnelle (ou recherche de transfert) se situe entre la recherche fondamentale, dont le travail consiste à comprendre les mécanismes à l'origine du développement d'un cancer, et la recherche clinique qui vise à évaluer l'efficacité et la tolérance de nouveaux traitements sur les patients. La recherche translationnelle implique donc une grande collaboration entre chercheurs et cliniciens car elle doit permettre un transfert des connaissances dans les deux sens : à la fois de la recherche fondamentale vers l'application au patient mais également des observations faites sur le patient vers la recherche fondamentale.*

Critères d'évaluation

- Position du projet au niveau international
- Forces et faiblesses
- Probabilité de réussite
- Adéquation entre le porteur principal et le groupe de recherche au programme proposé
- Complémentarité des différentes équipes associées au projet et valeur ajoutée liée à l'organisation du projet.
- Crédibilité et cohérence de la démarche de structuration interrégionale
- Fédération des équipes à l'intérieur ou à l'extérieur du CGO
- Capacité de transfert de la recherche fondamentale en retombées cliniques
- Management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes, planification de la production de documents de synthèse, de la tenue des réunions de suivi et de la mise en forme des résultats
- Crédibilité du calendrier du projet
- Justification du financement demandé

Financement : les postulants devront obligatoirement se rapprocher des chefs de projet du CGO pour construire la partie financière

- Les financements disponibles seront votés par les trois Régions au cours du premier semestre 2023.
- Le financement attribué à chaque projet sera apporté sous la forme d'une subvention.

La subvention pourra financer

- Du fonctionnement et divers consommables
- Equipements scientifiques (excluant les dépenses de « tout venant », par exemple des ordinateurs basiques de bureau) : l'achat de matériel informatique sera autorisé s'il sert au fonctionnement d'un appareil ou s'il s'agit de matériel informatique haute performance ayant une réelle utilité technique.
- Missions
- Prestations de service
- Du personnel scientifique non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants).

Le recrutement de doctorants ne sera pas financé.

Remarque : l'intégralité des aides régionales octroyées aux établissements bénéficiaires devra être affectée aux équipes scientifiques et couvrir uniquement les coûts **additionnels** induits par la mise en œuvre du projet. La ponction, pour frais de gestion ou pour tout autre motif, opérée par l'organisme de tutelle sur les aides régionales, entraînant une utilisation des fonds publics alloués

autre que celle définie dans les actes produits par l'administration régionale, qu'elle intervienne a priori ou a posteriori de l'acte d'attribution, n'est donc pas autorisée.

Calendrier de l'appel d'offres structurant CGO / Régions 2022

Mercredi 20 avril 2022	Lancement de l'appel d'offres
Lundi 30 mai 2022 - midi	Dépôt de la lettre d'intention à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com Nota Bene : la lettre d'intention sera utilisée à des fins de présélection des projets <i>La lettre d'intention comprendra un résumé en anglais (à l'attention des experts) et un résumé en français (à l'attention des Régions)</i>
Semaine 22	Présélection par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO à partir des lettres d'intention des projets recevables, et notification aux porteurs de projets
Lundi 11 juillet 2022 - midi	Dépôt des projets finalisés au CGO (rédaction en anglais) à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com
Juillet 2022	Envoi des dossiers aux experts
Lundi 12 septembre 2022	Retour des expertises internationales et nationales des projets
Jeudi 29 septembre 2022	Comité de pilotage scientifique : étude des expertises des dossiers déposés pour sélection des dossiers à classer.
Mercredi 12 octobre 2022	Audition par les Régions et le collège d'experts des porteurs des projets présélectionnés
1er trimestre 2023	Résultat des Commissions permanentes des Régions

Informations administratives

Renseignements et contacts

 le coordonnateur devra **impérativement** prendre contact avec le chef de projet adéquate ou le Cancéropôle GO pour **construire la partie financière**.

Soit :

G. Cartron : gwenola.cartron@ico.unicancer.fr : réseau Niches et épigénétique des tumeurs

M. Aubry : morgan.aubry@univ-tours.fr : réseau Niches et épigénétique des tumeurs

F. Léost : françoise.leost@univ-nantes.fr : réseaux Vectorisation - Imagerie - Radiothérapies & Cancers des tissus hormono dépendants

A. Douaud-Lecaille : douaud@med.univ-tours.fr : réseau Molécules marines, métabolisme et cancer

J.L Caillot : Jeanluc.caillot@canceropole-grandouest.com : réseau Immunothérapies

Contact CGO : au 02.40.84.33.53 ou par e-mail : contact@canceropole-grandouest.com

Modalités de soumission

Le dossier de candidature sera rédigé en anglais. Il comprendra :

un résumé d'une page indiquant le responsable du projet,

et un exposé synthétique du projet (en moins de 30 pages).

Il devra comporter l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du projet.

Le dossier sera soumis ;

sous format électronique au CGO - mail : contact@canceropole-grandouest.com

Le format électronique comprend le descriptif du projet (Word) et l'annexe financière (Excel) qui devront être **fusionnés** en un seul document.

Pour la Région Pays de la Loire :

1/ l'avis du directeur de laboratoire de l'équipe ligérienne concernée et le cas échéant du responsable de l'établissement sera transmis à la Région.

2/ après le processus de sélection, les établissements bénéficiaires devront obligatoirement déposer **une demande dématérialisée sur le portail des aides de la Région.**